



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Soixante-deuxième session

Bonn, 16-26 juin 2025

Point 11 de l'ordre du jour

**Questions relatives au fonctionnement du mécanisme
pour un développement propre**

**Questions relatives au fonctionnement du mécanisme
pour un développement propre**

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a examiné les questions relatives au fonctionnement du mécanisme pour un développement propre.
2. Le SBSTA est convenu de transmettre cette question à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto à sa vingtième session (novembre 2025) pour qu'elle l'examine sur la base du projet de décision¹ élaboré par les cofacilitateurs.
3. Le SBSTA a demandé au secrétariat de faire le point, à sa soixante-troisième session (novembre 2025), sur les fonds disponibles au titre du Fonds d'affectation spéciale du mécanisme pour un développement propre et de présenter une évaluation des coûts et des ressources disponibles pour les différentes échéances figurant dans le projet de décision visé au paragraphe 2 ci-dessus.

¹ Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/648304>.

